

## FICHE DE PRESENTATION – TROPHEE D'INTERET GENERAL#

### Porteur de la réalisation

**Sivom du bassin de l'Ehn**

### Ville, département

**Obernai (67)**

### Intitulé de l'action

**Le syndicat et la démarche collective**

### Message essentiel

**Le SIVOM du bassin de l'Ehn a mené un programme de partenariat avec les artisans et PME-PMI visant à réduire leur pollution (substances dangereuses pour l'eau), le tout dans le cadre d'une démarche globale de développement durable. Un projet de territoire innovant !**

### Détail de l'action

Le Sivom du bassin de l'Ehn regroupe 10 communes (25 000 habitants) et exerce deux compétences : le traitement des eaux usées et la gestion des cours d'eau.



Crédit photo : AERM/L. Bertau

La collectivité a développé un projet de territoire intégré dans une démarche de développement durable autour de la mise à niveau de son assainissement devenu obsolète. La conception de la station d'épuration est caractérisée par une vision globale des impacts environnementaux : rejets limités au milieu naturel d'autant plus important que l'Ehn est très sensible aux pollutions (débit d'étiage sévère), et une consommation d'énergie maîtrisée.

La construction de la station de traitement des eaux usées, innovante (méthanisation avec production de biogaz et d'électricité) s'est accompagnée d'une politique globale de réduction des pollutions. Elle s'est traduite par la mise en œuvre d'une action de sensibilisation des PME/PMI/artisans... aux bonnes pratiques environnementales de gestion de leurs déchets et de lutte contre les substances dangereuses dans les réseaux d'assainissement. Un animateur dédié à cette action a dressé un état des lieux à partir d'une enquête auprès des 364 établissements recensés du territoire et de la réalisation de 160 diagnostics environnementaux sur site.

Les informations collectées ont permis d'établir des fiches de bonnes pratiques pour les métiers de bouche, de l'automobile et du transport, de la peinture... 25 conventions de rejets ont d'ores et déjà été signées. Le Sivom propose à ces professionnels de les accompagner dans leur démarche vers des solutions techniques et financières pour réduire leur pollution de l'eau et préserver la qualité du système d'assainissement dont les performances épuratoires sont élevées.

Pour suivre ce projet, le Sivom a mis en place une commission consultative des services publics locaux qui s'est réunie annuellement.